



LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOUR

Numéro 8 - janvier 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Encore une fin d'année compliquée : Delta... Omicron... On n'en finit pas !!!

De belles manifestations ont néanmoins égayé cet automne : journée « Paucard », marchés d'automne et de Noël, repas à emporter de la société de chasse, Noël des anciens et Noël des enfants.

De la même manière, la vie municipale a suivi son cours :

- le dossier adressage touche à sa fin : le matériel individuel est en cours d'acheminement et les plaques nominatives des voies communales vont être posées prochainement.
- le site internet sera opérationnel dans le courant du mois de janvier ; pour le consulter il vous suffira de vous connecter à la page <https://www.saint-salvador.fr>
- des décisions importantes ont été prises, tout particulièrement celle de se séparer d'une partie de notre patrimoine immobilier. En effet, l'état des lieux* établi par « Corrèze Ingénierie » (évoqué dans le bulletin de janvier 2021), et notre fort taux d'endettement, nous ont conduits à prendre cette décision difficile. Après de nombreux échanges au sein de l'équipe municipale ainsi qu'avec les services de l'état, nous avons fait le choix de mettre en vente l'ancienne école. Les locataires en ont été les premiers informés. Les démarches sont en cours.

Enfin, nous avons décidé d'organiser les traditionnels vœux, accompagnés de l'accueil des nouveaux habitants, le 16 janvier. Malheureusement, les conditions sanitaires ne le permettent pas. Dès que possible, nous inviterons les néo-habitants de la commune pour une rencontre, en y conviant les associations.

Que cette nouvelle année vous soit belle et heureuse : et surtout portez-vous bien !!!

Très cordialement
Votre Maire
Pierre-Marie CAPY



*disponible en mairie.

Compte rendu du conseil municipal du mardi 12 Octobre 2021 à 19 h

Présents :

Mesdames JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.
Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, LEYRAT Franck.

Excusés :

Monsieur FUENTES David donne procuration à Madame WENZ Delphine.
Madame COURTOIS Audrey donne procuration à Monsieur CAPY Pierre-Marie.

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

DELIBERATIONS

*Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents que deux élections seront organisées en 2022 :

- **10 et 24 avril 2022** : Elections Présidentielles
- **12 et 19 juin 2022** : Elections Législatives

Pour des questions pratiques et logistiques et suite à l'expérience très positive de l'organisation des élections 2021, la Salle Polyvalente sera désormais le bureau de vote pour toutes les élections. Accord du Conseil Municipal.

*Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prendre une délibération relative aux diverses subventions et dotations attribuées à la commune. Accord du Conseil Municipal.

*L'Association « Détente et Amitié » sollicite une subvention de 140 €, correspondant aux frais engagés pour l'aide matérielle apportée dans le cadre de l'organisation de la randonnée « Balades en Corrèze » le 17 juillet 2021. Accord du Conseil Municipal.

BILAN TOURISTIQUE 2021

La saison touristique étant terminée, un bilan a été fait :

- Camping : 276 nuitées en 2021 contre 190 en 2020.
- Baignade : 305 passages malgré la météo et les cyanobactéries (pas de statistiques en 2020).

PROJETS CONVENTIONS JUSTICE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présents qu'il va signer une convention avec le ministère de la Justice (au Tribunal de Tulle) concernant les procédures de rappel à l'ordre, dispositif visant à régler administrativement d'éventuels problèmes entre administrés récalcitrants (Procédure dont il espère n'avoir jamais besoin !).

Le Tribunal a également proposé d'inscrire la commune dans le dispositif « Travaux d'Intérêt Général ».

SIAEP PUY DES FOURCHES

La station de pompage de Cérézat n'est plus en service.

Un courrier a été adressé à Monsieur LAUGA, Président du SIAEP « Puy des Fourches », afin de demander que les ruisseaux servant d'approvisionnement soient débarrassés des installations de pompage et retrouvent leurs cours normaux.

CONVOCATION A LA PREFECTURE

Comme l'année passée, Monsieur le Maire a été convoqué par les services de la Préfecture, au sujet de la situation financière de la commune. Leurs observations portent sur le budget de fonctionnement qui reste supérieur aux communes de même taille et sur l'endettement, qui reste élevé en raison des emprunts antérieurs, dont le principal (achat tracteur épareuse) se termine en 2023. Les taux d'imposition foncières sont plus bas que dans les autres communes de la même strate. A partir de 2023, les communes auront la possibilité de revoir les Taxes d'Habitation des résidences secondaires.

IMMOBILIER COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que certains bâtiments locatifs communaux nécessitent d'importantes réparations dont le coût n'est pas supportable pour la commune, en raison de sa situation financière.

La vente de ces biens pourrait être envisagée, la procédure devant être étudiée avec les organismes concernés.

QUESTIONS DIVERSES

Assurances communales

La SMACL propose à la commune un contrat global dont le coût serait de 10 600 €, alors que les contrats de GROUPAMA s'élèvent à 13 600 €.

Une étude comparative des contrats est en cours et une décision sera prise ultérieurement.

Adressage

La commande des plaques de rues et des numéros des habitations est en cours.

Site Internet

Mme Carole MASSIE de Tulle Agglo, a présenté le projet global du site internet. La partie opérationnelle est en cours de réalisation par Audrey COURTOIS et David FUENTES.

« P'tit Marché »

Monsieur le Maire informe qu'une nouvelle association a été créée afin de faire fonctionner « le p'tit marché » et organiser des animations autour de ce dernier (notamment le marché de Noël prévu le 9 décembre 2021).

Projet Paucard

Le CRMT (Centre Régional des Musiques Traditionnelles) et la commune organisent, le 16 octobre 2021, une journée sous forme d'ateliers autour de l'œuvre d'Antoine Paucard. Un repas (à la charge des participants) aura lieu au restaurant « Le Léondou ».

USEP

L'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Primaire) organise, les 19 et 21 octobre, une randonnée avec les enfants des écoles environnantes. Le chapiteau devra être installé au niveau de l'étang.

Téléphone et Fibre

Un organisme a pris contact avec la commune pour l'installation du téléphone et de la fibre pour l'ensemble « mairie - salle polyvalente » ; nous attendons sa proposition.

Convention M. SOULIER

Le Gisant d'Antoine PAUCARD se trouvant sur la propriété de M. Roger SOULIER et pour des raisons de responsabilité, une convention a été signée afin d'autoriser les visiteurs à accéder à cette œuvre. Cette convention prévoit également d'informer le propriétaire en cas de visite de groupes.

Révision Liste Electorale

Une réunion est nécessaire avant le 31 décembre 2021 pour effectuer la révision de cette liste.

11 Novembre 2021

A l'issue de la cérémonie traditionnelle, une manifestation sera organisée, si les conditions sanitaires le permettent, pour inaugurer la plaque « LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE » installée au fronton de la mairie.

Compte rendu du conseil municipal du mardi 7 Décembre 2021 à 19 h

Présents :

Mesdames COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

Messieurs CAPY Pierre-Marie, ACCOU Maxime, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Excusé :

Monsieur BIZET Gérard donne pouvoir à Monsieur CAPY Pierre-Marie.

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

DELIBERATIONS

Contrat d'Assurance

Après une étude comparative des contrats SMACL et GROUPAMA, il est proposé de s'affilier, à compter du 1^{er} janvier 2022, à la SMACL ; un courrier de résiliation à titre conservatoire a été adressé à GROUPAMA. Accord du Conseil Municipal.

Demandes de Subventions

Société de Chasse

La Société de Chasse a sollicité une subvention de 1 000 €. Les justificatifs nécessaires ont été fournis. Accord du Conseil Municipal.

Saint Salvadour Animation

L'association Saint Salvadour Animation organisera le Noël des enfants le dimanche 19 décembre à la salle polyvalente. Les jouets et les goûters des enfants sont pris en charge par moitié par l'association et la commune. Accord du Conseil Municipal.

Marché de Producteurs

La commune de Saint Salvadour organise le marché de producteurs chaque jeudi et en confie l'animation à l'association le « P'tit Marché de Saint Salvadour ». Accord du Conseil Municipal.

Admission en non-valeur

La Trésorerie de Tulle a adressé à la commune un état des sommes irrécouvrables d'un montant de 281.12 €. Accord du Conseil Municipal pour admettre ces créances en non-valeur.

Régie Municipale

Suite à la rencontre avec Mme Laurence DUPUY (Conseillère Trésor Public auprès des décideurs locaux), il est nécessaire de délibérer pour la remise en conformité de la régie pêche – camping - salle polyvalente.

Le Conseil Municipal a donc proposé de désigner M. Aurélien RENE régisseur principal, M. Thibault MARTHON régisseur intérimaire et Mme Marinette POUPARD régisseur mandataire.

Caution Salle Polyvalente

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que, lors de la délibération sur les tarifs de la salle polyvalente, le montant de la caution n'a pas été évoqué. Le Conseil Municipal décide donc de fixer son montant à 400 € ou 200 € selon l'utilisation ou non de la cuisine.

Facturation Elagage

Pendant la saison d'entretien des voies communales à l'épaveuse, la commune de Chamboulive a dû faire face à un problème de personnel et de matériel. Monsieur le Maire, sollicité par Madame le Maire de Chamboulive pour une aide temporaire, a répondu favorablement.

Il est donc nécessaire de délibérer sur le taux horaire d'intervention (avec matériel). Le Conseil Municipal décide de facturer l'intervention comme suit :

- M. Aurélien RENE : 65.00 €/ heure x 17 heures
- M. Thibault MARTHON : 54.50 €/ heure x 21 heures (agent mis à disposition par le SIAEP pour cette prestation).

Soit un total de 2 249.50 €. Accord du Conseil Municipal.

Classe de découverte Ecole de Chamboulive

L'école de Chamboulive a pour projet d'organiser pour les élèves de CM1 et CM2 une classe de neige à Chamonix du 29 janvier au 5 février 2022.

Le coût total par enfant s'élève à 747 €. Le Conseil Départemental participe à hauteur de 298.80 €, les communes à hauteur de 224.10 €, le reste étant à la charge des familles.

Concernant notre commune, trois enfants doivent prendre part à ce séjour, ce qui revient à une participation de 672.30 €. Accord du Conseil Municipal.

Vente de Patrimoine Bâti

En début de mandat, Monsieur le Maire a sollicité l'organisme « Corrèze Ingénierie » afin de faire réaliser un état des lieux du patrimoine bâti de la commune. Le montant total des travaux est estimé à 373 000 €. Pour les bâtiments en plus mauvais état, les dépenses s'élèveraient à :

- Logement Poste : 107 000 €
- Logement jouxtant la Fondation : 101 000 €
- Logement Ancienne Ecole : 61 000 €

Sachant qu'à compter de 2025, les locations seront soumises à de nouvelles normes (en particulier l'isolation thermique des bâtiments), que la commune est depuis 2020 en situation d'alerte budgétaire et que le bâtiment « ancienne école » est partiellement désaffecté (ancienne salle des associations) et isolé par rapport aux autres biens, le Conseil Municipal décide de mettre en vente ce bâtiment selon les modalités fixées par les organismes de l'état.

Le produit de cette vente sera réinvesti dans les autres bâtiments. Accord du Conseil Municipal.

Comité de Jumelage

La commune de Saint Salvadour est l'une des communes ayant signé, en 2000, la charte de jumelage avec la commune de Hilpoltstein en Allemagne.

L'association « JUMELAGE EN MONEDIERES SEILHAC-HILPOLTSTEIN » a réalisé, en lien avec les communes concernées, une convention fixant les objectifs de ce jumelage, les prérogatives de chacun et le mode de financement de l'association.

Le document définitif sera transmis aux communes pour signature.

QUESTIONS DIVERSES

Acquisition terrain Mme Delamaire

Monsieur le Maire était initialement convoqué le 13 décembre 2021 chez le notaire afin de procéder à la signature des actes relatifs à l'acquisition de terrain nécessaire aux futurs travaux de la mise aux normes de l'étang communal.

La signature se trouve repoussée à une date ultérieure (2022), une partie de l'acte notarié devant être complétée (modalités de servitudes).

Cérémonie des Vœux

Monsieur le Maire évoque l'organisation d'une cérémonie des vœux le dimanche 16 janvier 2022, à 11 heures, en présence des Présidents des Associations, des administrés et des nouveaux habitants, selon les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Le Conseil Municipal mandate le maire et les adjoints pour se positionner de manière définitive sur les possibilités d'organisation, qui seront annoncées dans le bulletin municipal de janvier 2022.

Collecte des déchets

TULLE AGGLO a décidé en Conseil Communautaire de modifier totalement le mode de fonctionnement de la collecte des déchets d'ici 2024. Cette décision était indispensable afin de répondre aux normes environnementales en vigueur.

Des containers d'ordures ménagères avec badge (cinq ou six) seront ainsi installés à divers endroits dans la commune. Les anciens containers seront supprimés.

Au vu de ces changements, le Conseil Municipal souhaite qu'une réunion publique soit organisée en présence de TULLE AGGLO, afin d'informer les habitants de la commune de cette future organisation. Monsieur le Maire en fera donc la demande.

A noter que parallèlement, TULLE AGGLO met à disposition des composteurs pour les personnes intéressées.

SIAEP Puy la Forêt

Lors du dernier conseil d'administration (Franck LEYRAT, Adjoint, y représentait la commune) le prix de l'eau a été voté pour l'année 2022, de la manière suivante :

- Abonnement compteur : 72.00 €
- Prix eau (mètre cube) : 1.30 €

Pour information, d'ici 2025, sont envisagées les tarifications suivantes :

- Abonnement compteur : 90.00 €
- Prix eau (mètre cube) : 1.80 €

Ces hausses sont dues, entre autres, à la vétusté de certaines parties du réseau (par exemple le réseau bourg-camping pour ce qui concerne notre commune).

Site Internet

Le site INTERNET, construit par Audrey COURTOIS et David FUENTES en collaboration avec Mme Carole MASSIE, webmaster à TULLE AGGLO, est pratiquement achevé. Rendez-vous est pris le 17 décembre prochain à 17h30 avec les conseillers municipaux afin de visionner le projet, avant une mise en service définitive courant janvier 2022.

- Les travaux de la « Poste - Mairie » et de la salle polyvalente sont terminés, toutes les factures sont réglées, le versement des subventions est en cours.
- Remerciements de l'USEP pour les deux journées de randonnées avec les enfants des écoles.
- Invitation de la Société Musicale Harmonie « Les enfants de Tulle » le 11 décembre 2021 à 20h30, à la salle de l'Auzelou.
- Les archives départementales demandent à ce que leur soit adressé par mail le bulletin municipal de la commune.
- Élections (avril et juin 2022) : proposition de répartition des présences pour les bureaux de votes.
- Noël des anciens : 37 repas ont été réservés au restaurant « La Ferme du Léondou », 65 colis seront distribués par les Conseillers Municipaux.

Journée « Paucard » : un grand succès.

Dans le cadre du projet de valorisation de l'œuvre d'Antoine Paucard, le CRMTL a organisé, le 16 octobre dernier, une journée d'information et d'échanges. Après l'ouverture officielle de la journée par le maire et le directeur du CRMTL, chacun était convié à participer aux 3 ateliers proposés : les écrits de Paucard (120 carnets), les sculptures, les propositions de mise en valeur de ces œuvres. Puis, en milieu d'après-midi, 2 balades étaient organisées. La journée s'est achevée par un « apéro-concert ». Entre les ateliers, le repas à la Ferme du Léondou (à la charge des participants), les balades et le concert final, ce sont environ 100 personnes qui ont participé de bout en bout ou partiellement à cette journée.



Journées USEP : Les 19 et 21 octobre, plus de 1 000 élèves de diverses écoles corréziennes et leurs accompagnateurs ont sillonné des chemins de la commune. Selon l'âge des enfants, plusieurs circuits au départ du plan d'eau étaient proposés. Les plus petits ont marché environ 4 km par les Yeix, Cluzac et le Bourg. Les autres se sont dirigés vers le moulin de Peyrat, Roux, les bords de la Vimbelle, le site de la tragédie de la Servantie (seulement pour les plus grands), puis retour vers le bourg avec, pour certains, la découverte de l'espace Paucard. Le déroulement de ces deux journées a été parfait grâce au savoir-faire des personnels de l'USEP et avec une aide de bénévoles locaux fort appréciée par les organisateurs et les enseignants.



Réunion de secteur TULLE AGGLO : Le mercredi 10 novembre, la commune a eu le plaisir d'accueillir une réunion « micro-territoires » de TULLE AGGLO (communes de Beaumont, Chamboulive, Lagraulière, Le Lonzac, Pierrefitte, Saint-Clément, Saint-Jal, Seilhac et Saint-Salvador). Cette rencontre, à laquelle étaient conviés les conseillers municipaux (plus de 30 participants), portait sur le projet de territoire. Elle était animée par le Président M. Michel BREUILH et le vice-président chargé de ce dossier, M. Jean-François LABBAT : moment d'échanges fructueux, qui permet de mettre du lien entre l'Agglo et les communes.

Cérémonie du 11 Novembre : Cette année, la cérémonie revêtait un caractère tout particulier pour 3 raisons : tout d'abord, pour cette équipe municipale, c'est la première fois qu'elle se déroulait sans restriction en terme de public. D'autre part, nous avons eu le plaisir d'accueillir les pompiers et jeunes sapeurs-pompiers de Seilhac. Enfin, elle a été conclue par l'inauguration de la devise de la République « Liberté-Egalité-Fraternité » qui figure à présent sur le fronton de la mairie. Cette manifestation s'est terminée par un vin d'honneur en plein air, sur le plateau de la salle polyvalente, dans une ambiance très conviviale.



Marché d'automne du 11 Novembre : encore une belle réussite ; le traditionnel marché du jeudi avait pris en ce jour des couleurs d'automne. En plus des habituels producteurs, on pouvait déguster diverses soupes et des châtaignes grillées, le tout confectionné par les bénévoles de l'association « le p'tit marché ». De plus, le poissonnier, présent chaque jeudi, avait préparé des assiettes d'huitres agrémentées d'un verre de vin blanc.



Repas société de chasse : Le samedi 27 novembre, la société de chasse a proposé un repas à emporter. Comme de coutume, le menu (pâté de pommes de terre, sanglier rôti et ses légumes, tarte aux pommes) était cuit dans les fours à pain de Cazillac, La Servantie et Meneyrol. Plus de 200 repas ont été servis.

Marché de Noël du 9 décembre : Une autre première à Saint Salvadour : à l'initiative de l'association « le p'tit Marché », la commune a organisé cette manifestation. Les associations « Saint Salvadour Animation » et la société de chasse ont prêté leur précieux concours. La salle polyvalente a accueilli une trentaine d'exposants, tandis que le chapiteau, accessible exclusivement après contrôle du passe sanitaire, abritait l'espace « petite restauration ».

En attendant le marché de printemps, rendez-vous chaque jeudi entre 17 et 19 heures.



Noël des anciens : Cette année nous avons pu renouer avec le repas servi au restaurant « La ferme du Léondou », le dimanche 12 décembre : 37 convives y ont participé, dans une ambiance chaleureuse.

Une formule alternative, un colis à base de produits régionaux, avait également été proposée. Les élus se sont chargés de les distribuer.



Noël des enfants organisé par « Saint Salvadour animation » : L'association a pu de nouveau organiser, avec une participation de la commune, ce moment tant attendu par les enfants. Le 19 décembre, une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs familles, ont donc accueilli le père Noël pour la remise de cadeaux et de goûters à emporter (consommation impossible sur place en raison des mesures sanitaires).

Quelques familles s'étaient excusées, d'autres étaient absentes (pour ces dernières le père Noël était fort mécontent d'avoir apporté des cadeaux pour rien !!!!)



Ça peut vous être utile ..

Rénovation énergétique : France Renov', des conseils gratuits, neutres et indépendants

TULLE AGGLO et 5 autres intercommunalités du département de la Corrèze se sont unies pour proposer à leurs habitants, le service public France Renov' : une plateforme gratuite d'accompagnement et de conseils aux ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements.

Comment rencontrer les conseillers France Renov' : ils effectuent des permanences sur l'ensemble des intercommunalités partenaires. Pour le territoire de TULLE AGGLO, vous pouvez notamment les rencontrer dans les locaux du CPIE (place Martial Brigouleix à Tulle), puis, dès le mois de juin, au sein de La Maison de l'Habitat à Tulle.

Contacts et prises de rendez-vous : CPIE Corrèze, tél. 05 55 20 88 96. Site internet :

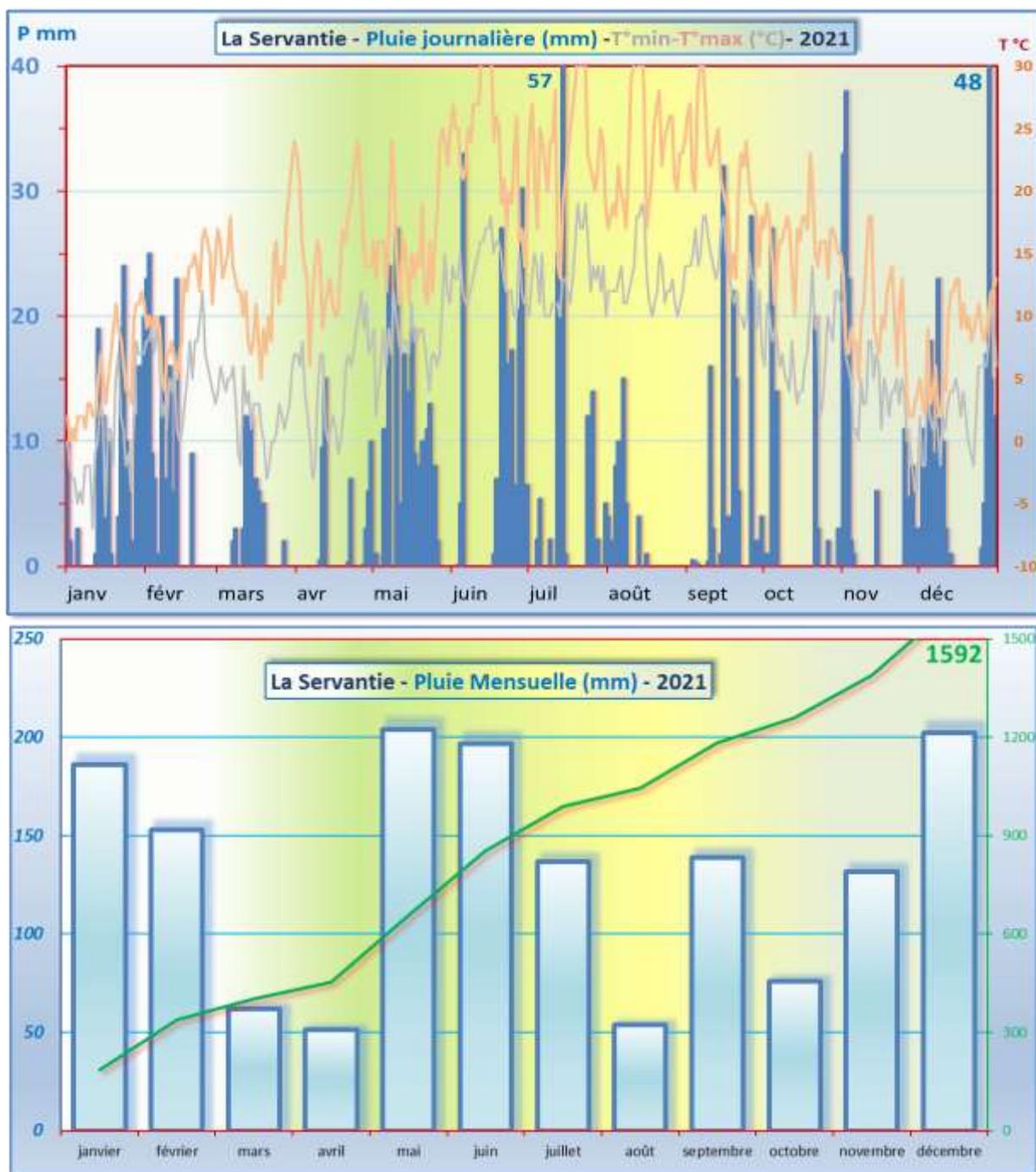
<https://france-renov.gouv.fr>

Le saviez-vous ?

Une fois de plus ... un paquet de gâteaux vide sur le bas-côté de la route de Seilhac. Il est coloré, plastifié. Un enfant l'a peut-être lâché discrètement par la vitre arrière ? Mais que va-t-il devenir si personne ne le ramasse ? Peut-être qu'il restera au fond du fossé, et se décomposera en microparticules (pour un sac plastique, 400 ans). Mais plus probablement, la pluie et le vent l'emporteront dans le creux du ruisseau des Yeix puis de Cérézat, puis dans la Bourette, la Vimbelles, la Corrèze, la Dordogne, la Gironde, et enfin dans LA MER. Comme une goutte d'eau. 80% du plastique en mer provient de la terre. Après ? Il rejoindra l'un des 5 continents de plastique des océans, appelés aussi « gyres ». S'il rejoint le plus grand, celui du Pacifique nord, les déchets flottent dans une zone de 1,6 million de km² (la taille de la Mongolie), et sa masse est estimée à 80 000 tonnes. Impressionnant ! Apprenons aux enfants à ne rien jeter par les fenêtres.

Le saviez-vous aussi ?

Pluviométrie 2021 - Station de La Servantie - Saint-Salvador (Jean Marie BARRAT)



Station pluviométrique de La Servantie* : ——— Précipitations en mm ——— Pluie cumulée en mm

L'année 2021 fut encore une année record en termes de précipitations avec un total de près de 1600 mm! (1592 mm en 150 jours de pluie avec les records de 57 mm le 14 juillet et 48 mm le 28 décembre).

C'est aussi une année exceptionnelle avec seulement 30 jours de gelée (dont les 20 mars et 7 avril) et pas de jour de canicule, et avec une répartition très régulière de la pluie tout au long de l'année (la courbe des précipitations cumulées est quasi linéaire). Qu'en pensent nos experts ?

- « Écoute Max, arrête avec tes mots savants. Moi j'ai demandé l'indemnité sécheresse fin avril car du 15 février jusqu'à début mai il n'est même pas tombé 100 mm. Même les sources commençaient à tarir !!! ».

- « Gaston, tu exagères toujours ! tu n'es jamais content ! Il y a toujours quelque chose qui ne va pas ... oui les fruitiers ont tous gelés. Oui on a eu un été pourri. Oui la Terre continue de tourner malgré le Covid-19. Oui on a tous pris un an de plus, mais on a tout de même réussi à arriver en 2022 !!! bonne année à tous ».

* Les précipitations sont mesurées quotidiennement à 8h. Coordonnées GPS : 45.396°N 01.789°E Altitude : 455m NGF.

Naissances :

Nathan VOLQUARSEN, né le 28 avril 2021 à Tulle (19)

de Cyril POTTIEZ et de Alice Caroline VOLQUARSEN, « Marliac ».

Lilou, Corinne, Francine PELLEGRINI, née le 8 mai 2021 à Tulle (19)

de Loïc, Patrick PELLEGRINI et de Louise, Denise, Janine LACOMBE, « Le Breuil ».,

Mariage :

Cyril POTTIEZ et Alice Caroline VOLQUARSEN, le 4 avril 2021, Mairie de Saint Salvador.

Décès :

Albert, Antoine ROUBEYROTTE, décédé le 27 mars 2021 à Seilhac (19), « La Chaumière ».

André, Paul JANDIE, décédé le 4 avril 2021 à Brive (19), « Roux ».

Alain, Jean, Henri BOULANGIER, décédé le 30 juin 2021 à Tulle (19), « Marliac ».

Monique PINEAU, décédée le 19 septembre 2021 à Tulle (19), « rue Simon Pascarel ».